



Nombre de membres :  
En exercice : 23  
Présents : 12  
Votants : 20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 6 décembre 2024  
Date d'affichage : le 6 décembre 2024

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, sur convocation en date du six décembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire

Présents : GUILLARD Michel, LECOMTE Daniel, FLAURAUD Nathalie, HUOU Jean-Paul, RABINAND Julie, AMORIM Agnès, ARDOUIN Christelle, PICAULT Edern, LAFAYE Guillaume, LEMERCIER Emmanuel, MAURE Sophie, BLAY Daphnée

Pouvoirs : LEROUX Soizic donne pouvoir à RABINAND Julie,  
DAUFOUY Stéphane donne pouvoir à FLAURAUD Nathalie  
MARTIN Eve-Lise donne pouvoir à ARDOUIN Christelle  
CERCLE Yannick donne pouvoir à LECOMTE Daniel  
BONHOMME Jean-Claude donne pouvoir à LAFAYE Guillaume  
CHAMPENOIS Céline donne pouvoir à AMORIM Agnès  
ROUSSEL Michaël donne pouvoir à PICAUT Edern  
GUILLOT Marc donne pouvoir à GUILLARD Michel

Absents : LANUZEL Etienne, MASSON Adeline, ONASCH Thibaut

Daniel Lecomte est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

**OBJET : 2024/59 – Création d'un poste de chargé de communication et d'animation du futur tiers-lieu**

L'animation et la programmation du futur tiers-lieu, qui prendra place dans le presbytère en cours de réhabilitation, ainsi que les besoins croissants sur la communication de la commune, tant en termes de volume que d'expertise (bulletin municipal, animation des réseaux sociaux dont Intramuros), nécessitent le recrutement d'un agent communal.

Accusé de réception en préfecture  
044-214400335-20241220-2459-DE  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de créer un poste de rédacteur territorial (catégorie B) à temps complet avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2025.  
Les crédits nécessaires seront prévus au budget communal.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette création de poste et autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant son exécution.

Fait à La Chapelle-Launay,  
Le 12 décembre 2024

Le Secrétaire de séance, Daniel Lecomte



Le Maire, Michel Guillard

